



***OPEN FLOAT-TUBE
BOURBONNAIS
Édition 2026***



DESRIPTIF

Cet Open Float-tube Bourbonnais de 2026 est composé de 4 dates. Chaque manifestation aura son classement et sa propre dotation. Ces dates « Open Float-tube Bourbonnais » s'inscriront dans un classement général qui récompensera les meilleurs pêcheurs adultes, la meilleure pêcheuse adulte et le meilleur pêcheur ou la meilleure pêcheuse mineur(e)

RÈGLEMENT ET DÉROULEMENT RÉGLEMENTATION GÉNÉRALE

1. La compétition sous tous ses aspects (organisation et sportif) sera réglementée par le présent document. Il devra être suivi par tous les concurrents
2. Les participants doivent être en possession de la carte de pêche en cours de validité
3. Ouvert à partir de 14 ans, joindre une autorisation parentale pour les mineurs
4. Le port du gilet de sauvetage est **OBLIGATOIRE** pour tous. Il sera impossible de débiter la compétition sans gilet de sauvetage

5. Les horaires de pêche devront être respectés, tout retard pourra être sanctionné par les organisateurs

ORGANISATION

2. Les commissaires auront à leur disposition un ou plusieurs bateaux de contrôle nécessaires pour garantir un bon déroulement sportif de la compétition

DÉROULEMENT

1. Seule la navigation en Float-Tube est autorisée. La mise à l'eau s'effectuera à l'endroit prévu par les organisateurs

2. L'utilisation du moteur électrique est interdite

3. L'utilisation des rames est interdite sauf pour les personnes à mobilité réduite possédant une carte d'invalidité

ÉQUIPEMENTS ET LEURRES

1. La compétition se déroulera exclusivement au lancer dans toutes les variantes

2. En action de pêche, chaque pêcheur ne pourra utiliser qu'une canne, mais pourra en posséder plusieurs montées

3. Pêche aux leurres artificiels uniquement. Les appâts naturels sont interdits

4. Une bourriche flottante est **obligatoire** pour chaque concurrent, afin de conserver les poissons en attendant la mesure des commissaires. (Les organisateurs ne pourront pas en fournir). Les bourriches avec des mailles en métal sont strictement interdites. 3 poissons maximum par bourriche (sauf perches 6)

5. Chaque concurrent devra faire signe aux commissaires afin de faire valider ses prises, puis se diriger dans leur direction. Chaque concurrent est garant des poissons conservés

6. Il est permis d'utiliser une épuisette pour hisser les poissons. Celle-ci sera obligatoirement : soit à mailles fines non nouées, soit avec un filet caoutchouc ou néoprène. Sont interdites les épuisettes avec un filet à mailles nouées ou métalliques. Sont interdites également les pinces buccales « Fish-Grip » : trop traumatisantes pour les poissons

7. Deux hameçons par ligne maximum

POISSONS PRIS EN COMPTE

- Brochet : Quota 3
- Sandre : Quota 3
- Black Bass : Quota 3

- Perche : Quota 6
- Silure : Quota 2, coefficient de 0,5
- Truite : Quota 2
- Barbeau : Quota 2

Un bonus de 50 points sera attribué pour chaque quota rempli

VALIDATION DES POISSONS

1. Lors de la capture d'un poisson par un concurrent, dès sa sortie de l'eau, le concurrent dispose le poisson dans sa bourriche. Le pêcheur a la possibilité de conserver plusieurs poissons avant mesure si besoin (avec un maximum de 3 poissons par bourriche)
2. Le concurrent présentera ensuite chaque prise à un commissaire de l'épreuve qui en effectuera la mesure
3. C'est le concurrent qui dépose le poisson dans la goulotte de mesure pour éviter tout litige
4. Ne seront considérés valides que les poissons capturés légalement (harponnage non valide)
5. Après mesure, le poisson sera remis directement à l'eau de façon à lui garantir les meilleures chances de survie

CLASSEMENT DES MANCHES

1. Longueur des captures : c'est la longueur en centimètre qui est prise en compte : 1 cm = 1 point (exemple : un poisson qui mesure 51,2 cm représente 52 points)
2. La longueur des poissons est la mesure maximale de l'extrémité de la bouche fermée à l'extrémité de la caudale avec la nageoire allongée dans l'axe du corps
3. Les compétiteurs se classent selon le cumul de points obtenu

CLASSEMENT GENERAL

- 1- Attribution des Points par Manche À chaque manche, les participants sont classés en fonction de leur performance
- 2- Le premier obtient **1 point**, le deuxième **2 points**, le troisième **3 points**, etc.
- 3- Si plusieurs participants sont ex æquo, ils reçoivent tous le même nombre de points correspondant à leur position
- 4- Le dernier (y compris les ex æquo) reçoit un nombre de points égal au **nombre total de participants inscrits sur la manche**
- 5- Classement Général Cumulatif

6- Le classement général est établi en additionnant les points obtenus sur l'ensemble des manches

7- Seules 3 manches sur les 4 prévues sont prises en compte pour le classement général, permettant ainsi à chaque participant de rester compétitif même en cas d'absence sur une date

8- Moins un participant a de points, mieux il est classé

9- Ceux qui ne participent pas à une manche reçoivent automatiquement le **nombre maximal de points de cette manche**

10- Un participant qui intègre la compétition après la première manche recevra, pour les manches qu'il a manquées, le nombre de points maximum, afin d'être intégré au classement général

Départage en cas d'égalité au Général

En cas d'égalité de points après toutes les manches, **le plus grand nombre de points obtenu sur une manches**

Ce système récompense la régularité et la performance sur l'ensemble des manches tout en permettant aux nouveaux participants de s'intégrer au classement en cours de saison

Qualification pour le Championnat de France Float Tube 2027

- 1 Le **1er licencié** au classement général obtiendra une **qualification pour le Championnat de France Float Tube 2027**
- 2 **Condition** : Il devra être licencié dès la **première manche de l'Open** pour être éligible à cette qualification

Ces dotations récompensent les meilleurs compétiteurs tout en mettant en avant la participation des femmes et des jeunes dans la compétition